

Entretien de la Cuisine

SPRAY FOUR

1. PROPRIETES :

Permet le dégraissage et le nettoyage du matériel de cuisson. Adhère aux parois pour une meilleure efficacité. Peu moussant facile à rincer. Décapage des fours, grills, rôtissoires, barbecues et inserts de cheminée.

Sa formule active permet un nettoyage efficace de toutes les surfaces à traiter. Action sur les graisses cuites et non cuites.

Son agent tensio-actif mouillant désincruste les salissures tenaces et agit en complément de la potasse.

2. MODE D'EMPLOI :

S'utilise pur au pulvérisateur.

Appliquer sur la surface froide ou tiède. Laisser agir entre 5 et 15 minutes.

Essuyer et rincer avec une éponge.

Renouveler l'opération si nécessaire.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	liquide limpide rouge
Densité :	1,1 g/cm ³ +/- 0,01
pH :	13,75 +/- 0,75
Parfum :	Aucun
Stockage :	Stocker à l'abri de la chaleur, du froid et de l'humidité
Contient, parmi d'autres composants (règlement CE 648/2004) – 750 mL	Inférieur à 5 % : phosphates, agent de surface amphotère, agent de surface anionique agent de surface non ionique

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 6 x 750 mL.

Existe en GEL : carton de 4 x 5 L + 1 pistolet par carton (réf 0205) sous le nom GEL FOUR.

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas utiliser sur aluminium ou ses alliages.

Produit strictement professionnel

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N° 0510) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 24.10.2018).

N° de révision V3 – 15/06/2021